



Utiliser carte de séjour après retour définitif

Par **elloo**, le **08/04/2012** à **00:15**

Bonjour,

J'ai une carte de séjour compétences et talent obtenu début 2010. Elle est valide jusqu'à Mars 2013.

J'ai changé de boulot à la mi 2011. Depuis, je réside dans mon pays d'origine.

Est - il possible d'utiliser cette carte pour mes déplacements en France?

Mon dernier passage en France remonte à 9 mois.

Merci à vous.